

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 25 (1954)
Heft: 7

Artikel: Les deux verreries de Chaluet
Autor: Rais, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 7. JUILLET 1954

SOMMAIRE :

Les deux verreries de Chaluet

La nouvelle centrale de Bellefontaine sur le Doubs en voie d'achèvement

*Notices se rapportant à la route No 6 Pierre-Pertuis-Delémont,
pendant la période de 1830 à 1870*

Chronique économique

Les deux verreries de Chaluet

Introduction

Le problème de l'origine exacte de la verrerie est encore incomplètement résolu, bien que l'on puisse affirmer que cette origine est fort ancienne, antérieure peut-être à la civilisation des Phéniciens. C'est pourtant à ceux-ci qu'un célèbre passage de Pline rapporte l'invention du verre. Des marchands phéniciens ayant, dit-il, relâché sur les bords du fleuve Bélus, employèrent pour exhausser les marmites où ils faisaient cuire leurs repas, des pains de nitre de leur cargaison. Ce nitre ayant été soumis à l'action du feu avec le sable répandu sur le littoral du fleuve, ils virent couler des ruisseaux transparents d'une liqueur inconnue, qui n'était autre chose que du verre incandescent. Mais, d'une manière générale, les Phéniciens ont été plutôt des vulgarisateurs que des inventeurs, et il est certain d'autre part que les Egyptiens ont connu, eux aussi la fabrication du verre, ainsi qu'en témoignent les peintures des hypogées de Beni-Hassan, exécutées environ 3500 ans avant notre ère et qui prouvent que leurs auteurs connaissaient le soufflage à la canne. Des grains de colliers en verroterie ont été retrouvés dans des tombes à Thèbes. Dans l'antiquité, Sidon et Tyr furent, avec Thèbes, les principales cités qui se soient livrées à l'industrie du verre ; et lorsque Octave eut soumis définitivement l'Égypte, il s'empressa d'exiger que le verre fit partie du tribut exigé des vaincus. Les Egyptiens exportèrent alors à Rome leurs travaux de verrerie, jusqu'au jour où la capitale se mit à fabriquer le verre coloré et taillé. Pline le Jeune raconte qu'au temps de Néron, un simple citoyen, M. Scarus, put faire construire en verre un étage entier de son célèbre théâtre. Les verriers romains ont produit des vases, des coupes, des urnes de toute sorte, d'un travail très fini et délicat¹. De même en Gaule, l'industrie verrière fut exceptionnellement répandue, et la célèbre coupe de Strasbourg, entourée d'une

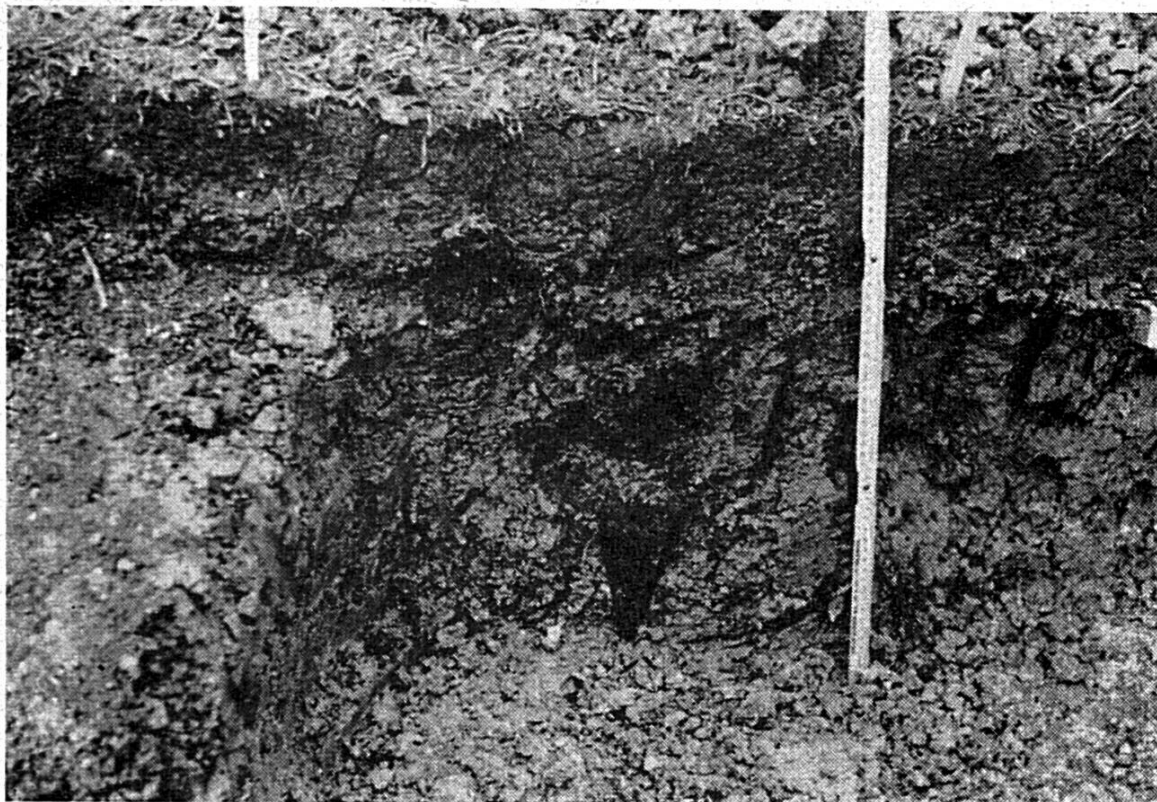
¹ Plusieurs urnes funéraires en verre furent exhumées à Courroux en 1953. Nous en parlerons dans un des prochains bulletins de l'ADIJ.



Chaluet : 1re Verrerie ou Vieille Verrerie. Le four vu du nord



Chaluet : 1re Verrerie ou Vieille Verrerie. Le four vu du sud



*Chaluet : La 1re Verrerie ou Vieille Verrerie.
La pointe d'un pilier de bois découverte dans la marne*



Chaluet : La 3e Verrerie dite derrière Sairoche

sorte de réseau en verre coloré en rouge et portant une inscription en verre de couleur verte, témoigne du degré de perfection auquel elle était arrivée.

Après les invasions des barbares et la destruction de l'empire d'Occident, c'est à Byzance que se réfugièrent les artistes verriers de l'Italie et de la Gaule. Théodose II les exempta de tout impôt personnel et, pour favoriser leur commerce d'exportation, les verriers avaient été réunis près du port. L'Occident, cependant, devait à la fin du moyen âge reprendre, avec le progrès de l'industrie vénitienne, toute sa supériorité. Au moment de la décadence de l'empire byzantin, pressé par les Turcs, les artistes grecs vinrent à leur tour chercher en Italie un asile, et ils le trouvèrent à Venise, où des verreries existaient déjà, aussi anciennes, s'il faut en croire Carlo Marini, que la ville même. Et dès lors, la république vénitienne s'empessa de surveiller jalousement le monopole de la précieuse industrie. Elle punit des peines les plus sévères l'exportation des matières premières composant le verre, des recettes pour le fabriquer, et même des morceaux de verre cassé qui auraient pu mettre les ouvriers des autres pays sur la trace des procédés de fabrication.

L'Allemagne fut le premier pays d'Europe à secouer le monopole vénitien. Bientôt la Bohême entra en lice, avec des verres d'une grande limpidité. En France, il ne semble pas que, depuis l'époque gallo-romaine, la fabrication du verre ait jamais été abandonnée complètement. Il est fait mention de vaisselle de verre sur la table du roi mérovingien Clotaire I^{er}. Plus tard, un privilège de verrier est accordé en 1388 à un dénommé Guionet.

En Suisse

L'industrie du verre a été de tout temps de peu d'importance en Suisse. Constamment, notre pays a dû se procurer le verre de l'étranger. Au moyen âge, il le tirait surtout de Venise, plus tard de Bohême, de la Forêt-Noire et de Bourgogne. On ne peut préciser avec certitude quand a commencé la fabrication du verre en Suisse. Il est probable que les premières verreries étaient rattachées à des couvents. Un serf de l'abbaye de Saint-Gall, Stracholfus, est désigné au IX^e siècle comme verrier. Au XII^e siècle, du verre était fabriqué au monastère de Haute-rive, près de Fribourg. A Lausanne, en 1235, P. d'Arraz fabrique, devant le moûtier, les vitres des fenêtres de la cathédrale. A Bâle, des verriers sont mentionnés vers 1300 et 1365 ; à Berne, en 1378. En 1450, une verrerie est citée dans le bailliage de Falkenstein (Soleure) ; elle fut transférée plus tard à la Klus, où les ouvriers décidèrent, en 1480, de fonder une confrérie.

On ne possède qu'à partir du XVII^e siècle des renseignements précis sur la fabrication du verre en Suisse. Elle doit sans aucun doute son essor à l'industrie du verre qui florissait dans la Forêt-Noire et dont les produits étaient importés dans notre pays par de nombreux marchands ambulants. Plusieurs de ces marchands furent les premiers fondateurs des verreries du Jura bernois, comme nous le verrons tout à l'heure.



Une Verrerie au XVe siècle

Add. Ms. 24.189, œuvre de Jean Mandeville, du British Museum, de Londres

Dans le Jura

Le lecteur trouvera dans « Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne » de Gustave Amweg² une notice intéressante concernant l'industrie du verre dans notre petit pays. On y verra que les premières verreries construites chez nous datent toutes du milieu du XVII^e siècle.

Les verreries du Chaluet, près de Court (fouillées en 1952-1953)

La longue vallée de Tavannes, qui de Court s'étire en direction du canton de Soleure pour se rétrécir ensuite à cette extrémité, porte ici le nom de Chaluet.

En 1576, il est vrai, un jeune homme de Courchapoix, beau-fils de Gresly, demande au chapitre de Moutier un endroit à La Scheulte pour y élever un four à verre. Mais, c'est sur le versant nord de l'Envers de Montoz que seront construites, au XVII^e siècle, les toutes premières verreries de la prévôté. Au mois d'août de l'année 1579, un gentilhomme lorrain voulait édifier une verrerie à Chaluet. Le chapitre de Grandval n'y était pas opposé ; pour des raisons qui nous échappent, l'affaire n'eut cependant pas de suite.

La découverte de M. Frédéric Neukomm

Il y a bien des années, Fernand Jabas, un vieux Prévôtois, maître d'école à Court, donnait des leçons d'histoire jurassienne à ses élèves, et à maintes reprises, parlait des anciennes verreries du Chaluet. Un de ses jeunes disciples fut saisi par les exposés successifs du régent et c'est ce jeune écolier, devenu vingt ans plus tard M. Frédéric Neukomm, industriel, qui a le mérite d'avoir découvert les emplacements des quatre verreries du Chaluet et d'en avoir fouillé deux.

Que de fois, M. Frédéric Neukomm a-t-il parcouru cette vallée ! Il a observé le terrain, cherché les gravières de sable siliceux. Au mois d'août 1952, il mettait à jour la première verrerie de Chaluet. Heureux de cette trouvaille, il en fit part à la Commission de la protection des sites de l'ADIJ. Cette dernière s'intéressa de suite à ses travaux. Elle les subventionna tandis que la direction scientifique fut confiée à M. Alban Gerster, architecte diplômé SIA à Laufon et au D^r André Rais, conservateur du Musée jurassien, à Delémont.

La I^{re} verrerie ou Vieille Verrerie

Les fouilles furent reprises à fin août avec M. Neukomm, père, Walter Neukomm, fils, et un ouvrier, puis, plus tard deux. M. Jean-Louis Godet, ingénieur à la Verrerie de Moutier, tient le journal et fait les dessins. Il relève aussi les coupes du terrain. M. A. Wildberger, de Bâle, géomètre de l'Institut suisse de préhistoire, procéda aux relevés topographiques.

La première verrerie du Chaluet est attenante à l'ancienne métairie Gasperlet, actuellement propriété de la famille Eicher. Elle se

² Tome II pages 403 à 446.



Fig 1



Fig 2



Fig 3

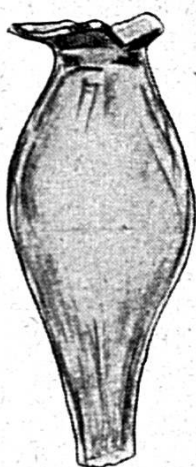


Fig 4

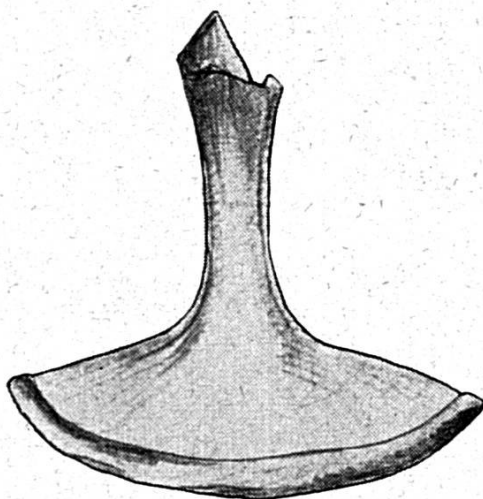


Fig 5



Fig 6



Fig 7

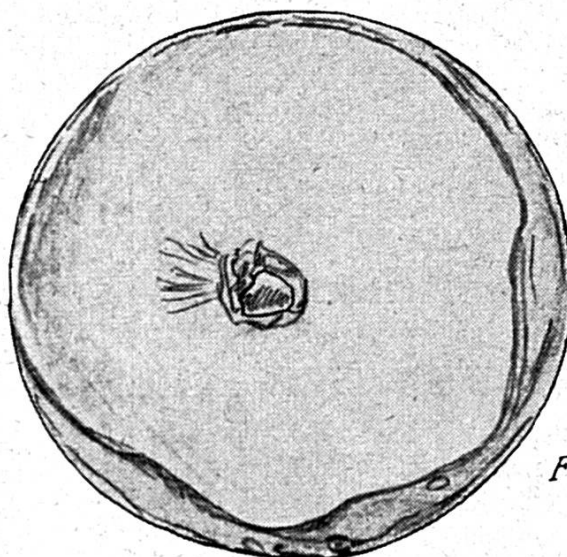


Fig 8

Objets en verre (grandeur naturelle)

- | | | | |
|--------|------------------------------|---|-----------------------|
| 1 et 2 | Pieds soufflés dans un moule | 7 | Pied d'un petit verre |
| 3 et 4 | Pieds soufflés | 8 | Pied d'un grand verre |
| 5 et 6 | Pieds de verre | | |

trouve à 820 m., assise aux pieds de l'Envers de Montoz. Le bois est à proximité. Il en est de même du sable siliceux. L'emplacement convenait donc très bien.

Les fouilles furent entreprises selon les règles de l'art. Les bases du four à verre furent entièrement dégagées. Des coupes perpendiculaires y furent aussi pratiquées. Sous l'humus, dans la terre jaune, nous avons retrouvé neuf piliers en bois qui soutenaient le toit.

Le four

Une couche de terre, qui variait entre 5 et 50 cm., recouvre le four. Sa surface épouse un peu la forme d'une anille allongée. Il est construit en pierres calcaires et en marne réfractaire. L'entrée se trouve côté nord. Une coupe longitudinale et transversale nous en donne une idée exacte. Les deux parois du foyer sont encore imprégnées de verre fondu, produit par le débordement des creusets ou par des creusets fendus ou renversés.

De grandes dalles en pierre calcaire constituent en quelque sorte les assises du four. On y voit ensuite une première couche de réfractaire brune (2 à 3 cm. d'épaisseur), puis une seconde couche de réfractaire jaune (35 cm. d'épaisseur) vitrifiée en partie. Sous les assises du four, la marne est rouge-brune, très dure, ceci sous l'action de la chaleur.

Le second four, au sud du premier, ressemble à une arche à cuire les pots. Cette arche n'offre rien de particulier.

La troisième verrerie dite derrière Sairoche

La mise à jour de la première verrerie dite la Vieille Verrerie dont nous venons de causer, nous a demandé près d'un mois de travail. La fouille de la deuxième verrerie (par ordre de découverte, mais troisième par ordre chronologique) a duré une dizaine de jours. Elle n'est pas terminée en décembre 1953, mais sera reprise au printemps 1954.

Alors qu'une série de moellons formant une partie des bases manquaient à la première verrerie, la troisième, dite derrière Sairoche, est d'une conservation parfaite. Nous avons donc, à présent, une idée exacte des fours à verre de Chaluet. Ces fours étaient plus ou moins ronds et ressemblaient étrangement à de grosses ruches d'abeille d'environ 2 à 2,50 m. de haut, protégés des intempéries par une construction en bois.

Les trouvailles

Les trouvailles feront l'objet d'une étude spéciale³. Disons, en passant, que près du four de la Vieille Verrerie, nous avons relevé une ancienne pipe, une lame de couteau, des ciseaux de fer, des pieds de verre, des morceaux de verre de forme. Dans la tranchée N° 5 quelques petits objets soufflés et façonnés, des morceaux de cannes en fer furent exhumés. Dans deux autres tranchées, au sud de l'arche ou four à cuire, la couche archéologique était de loin la plus importante:

³ Cette étude sera faite par M. Jean-Louis Godet, ingénieur à la Verrerie de Moutier, et publiée dans un des bulletins de l'ADIJ.

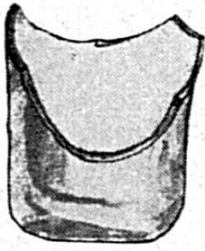


Fig 9



Fig 10



Fig 11

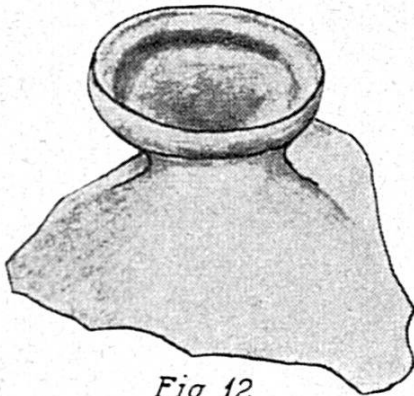
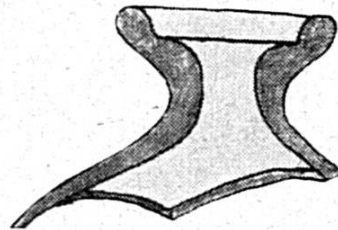


Fig 12



Coupe fig 12

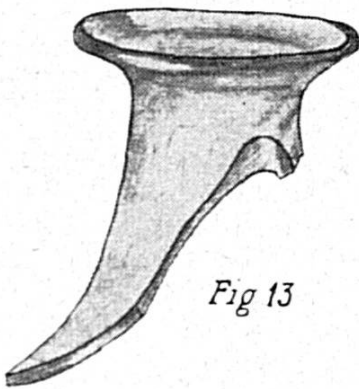


Fig 13

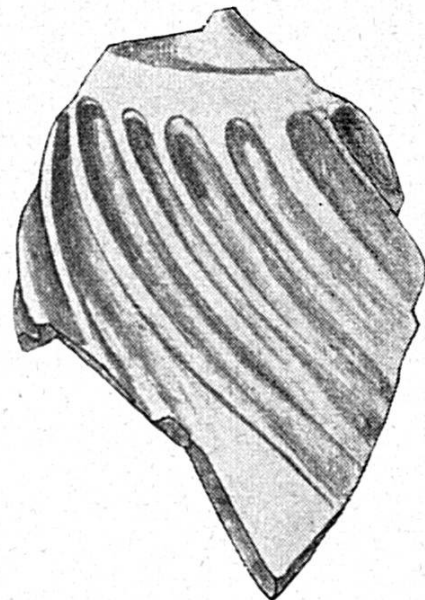


Fig 15

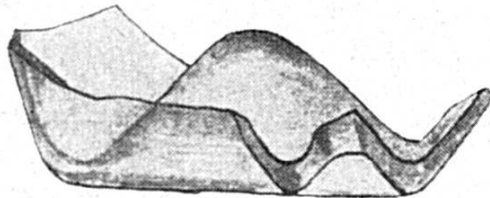


Fig 14

- | | | | |
|----|---------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------|
| 9 | Fond d'une bouteille | 12 | Goulot de bouteille en verre bleu |
| 10 | Goulot d'une petite bouteille | 13 | Goulot d'une grande bouteille |
| 11 | Petite bouteille quasi complète | 14 | Fond d'une grande bouteille |
| | 15 | Vase en verre soufflé dans un moule (morceau) | |

pieds de verre soufflés dans un moule, petite bouteille, goulots de bouteille, fonds de grandes bouteilles, anses, boutons, partie évasée d'une canne de souffleur, crochet pour prendre les objets en verre, calice, pipes dont une à tête humaine, etc.

La date des deux verreries

M. Frédéric Neukomm a trouvé l'emplacement de quatre verreries. Deux ont été fouillées, la première dite la Vieille Verrerie, complètement, la troisième, dite de derrière Sairoche, en partie. Deux autres, la seconde, dite de la Belle-Côte et la dernière, près de la Vieille Couperie, le seront plus tard.

La forme des verreries n'a pas beaucoup varié au cours des siècles. La vignette que nous reproduisons ci-contre, extraite de l'Add. MS. 24189, conservé au British Museum, à Londres, œuvre de Jean Mandeville, nous donne une idée particulièrement heureuse, des antiques verreries du XV^e siècle qui sont pareilles à celles du Chialuet.

Or, l'importante découverte de M. Neukomm est confirmée par les documents déposés dans les archives de l'ancien Evêché de Bâle⁴ et publiés en partie par Gustave Amweg⁵. Et nous savons, par la lecture de ces documents ce qui suit :

1. La première verrerie dite la Vieille Verrerie

Elle a été fouillée en 1953 et 1954. Selon l'amodiation du 21 novembre 1657, Benoît Monnin et consorts, de Boujean, s'engagent à payer pour bois et pâturage, une somme de 84 livres par année, dont la moitié revient au chapitre de Moutier et l'autre moitié à la recette de l'évêque de Bâle. Le bail est valable pour 14 années et la rente n'est payable qu'une année après l'ouverture de la verrerie. Dans les comptes de la recette de Moutier-Grandval, nous lisons que Monnin a versé pour la première année, à fin 1659, la somme de 42 livres. Dès lors, depuis cette dernière date et jusqu'en 1674, la même somme est portée en compte, plus quelques amendes infligées aux ouvriers verriers pour injures, querelles et chicanes. Parmi ces ouvriers, on relève les noms suivants, qui apparaîtront à nouveau dans les baux subséquents : Hans Robichon, Stoffel et Hans Flury.

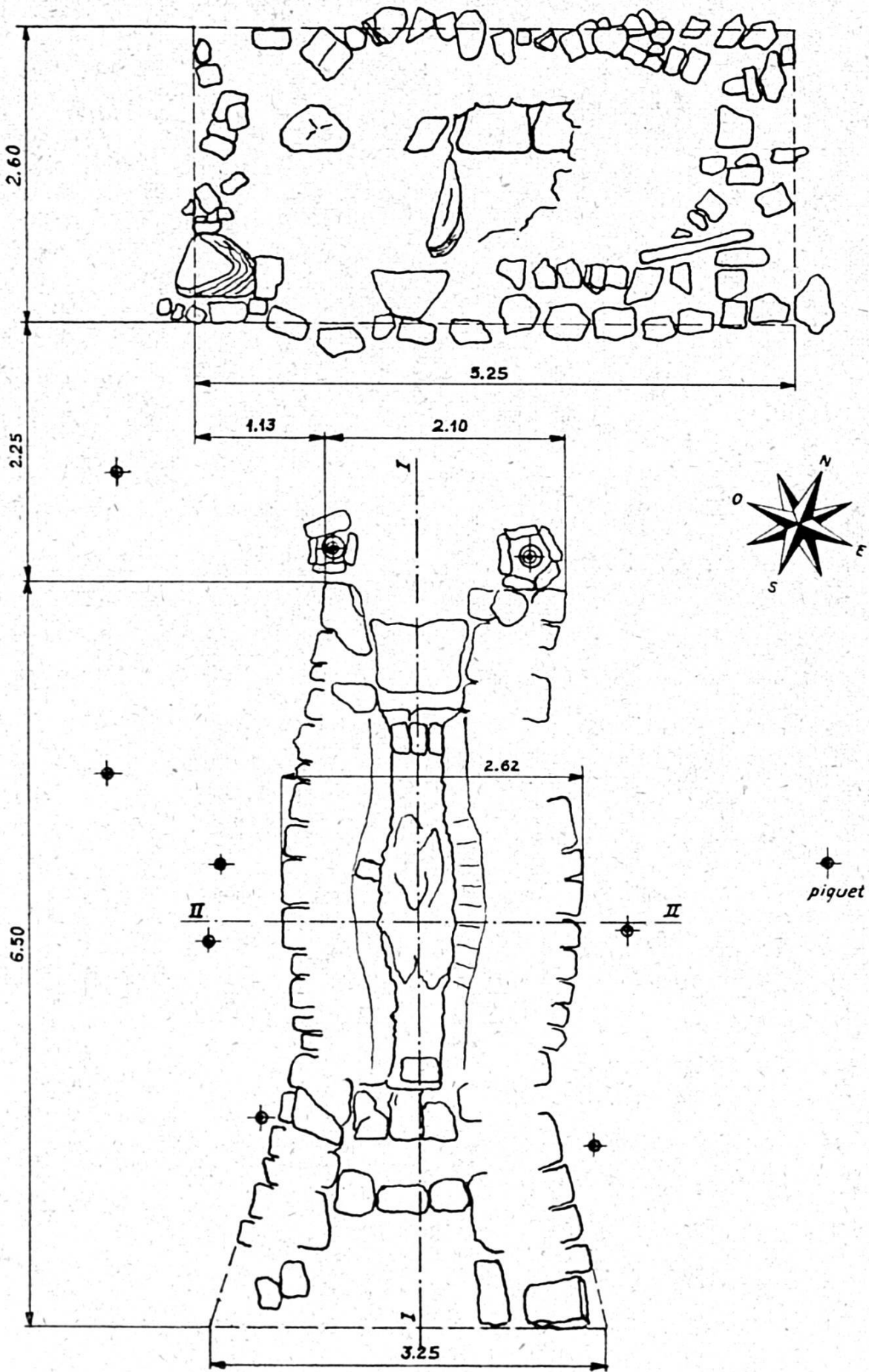
2. La deuxième verrerie, dite de la Belle-Côte

Elle est dite, aujourd'hui, Sous les Roches, et située au bord du ruisseau, sur le versant sud du Graiter, dans l'ancien pâturage des Bœufs. Vers le 11 juin 1672, une requête signée par Hans Robichon et consorts est adressée au prince à Porrentruy. Elle rappelle la concession accordée au maître verrier Benoît Monnin. Comme l'amodiation arrive à terme, les suppliants demandent l'autorisation de louer le bois de la Belle Côte, une verrerie étant de grande utilité et profit pour le pays. Le 2 janvier 1673, le bail est accepté par Hans Robichon,

⁴ Cf. les sections A 55/24 ; B 174 ; B 239 Moutier 2, 4 ; B 245/40 et les comptes de la recette de Moutier-Grandval 1659 sv. ; B 240/79.

⁵ Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne, Tome II p. 403 à 446.

1re Verrerie dite la Vieille Verrerie
Plan au niveau des fondations du four et de l'arche
Echelle 1 : 50



de Rosières, seigneurie de Soleure, par Adam Sigvart et Hans Schell, de Saint-Blaise dans la Forêt Noire, par Hans et Stoffel Flury, frères, d'Envelier près de Vermes.

Les conditions de bail étaient les suivantes : les verriers recevaient le bois de la Belle Côte pour une durée de 25 ans. Ils pouvaient construire leur hutte ou verrerie ainsi que leurs loges, le tout restant la propriété de l'évêque et du chapitre cathédral à l'expiration du marché. La cense annuelle était de 130 livres bâloises. Dans la répartition des feux ou ouvreaux de la nouvelle usine, Robichon avait trois places ou Ständ, Sigvart trois, Schell deux, Stoffel et Hans Flury, chacun deux. Un nouveau venu, Jean-Adam Schell, intervient en 1695. Celui-ci avait vendu son droit de verrier de la verrerie de Lucelle.

3. La troisième verrerie dite Derrière Sairoche

On a commencé de la fouiller en 1953. Le 27 septembre 1699, une nouvelle concession est accordée aux verriers Jean Gressel (ancêtre des Gressly) de Rottwasser en la Forêt Noire, présentement maire de la verrerie de Court, Jean-Jacques Schmid, de Saint-Blaise dans la Forêt Noire, Michel Hug, de Rosières, Adam ou Jean-Adam Schell, cité ci-dessus, de Saint-Blaise, Christ Grässel, Pierre Raspieller de la verrerie de Lobschez, Elisabeth Mäguelin de Rosières, veuve de Hans Schell de la verrerie de Court et Christ Allemann, de la Schaffmatt, demeurant en la verrerie de Ferrette. Le bois de la Belle-Côte touche à sa fin et les verriers demandent un autre canton de bois gisant derrière Sairoche, du côté de minuit (nord) pour se loger dans la forêt et pour y couper le bois au service de leur métier.

4. La quatrième verrerie dite de la Vieille Couperie

Elle est située au fond du Chaluet, à la limite de la Métairie de la Verrière, aujourd'hui ferme Allimann. La provision de bois étant épuisée en 1714, on signe un nouveau contract dans lequel intervient Jean-Jacques Schmid, Michel Grässle et Michel Hug. L'endroit est bien délimité : celui du droit et envers de Chaluet qui est contigu aux terres de Soleure devers bise et midi, la Vieille Couperie de vent et la montagne d'Eschert de minuit. Canon annuel 140 livres bâloises.

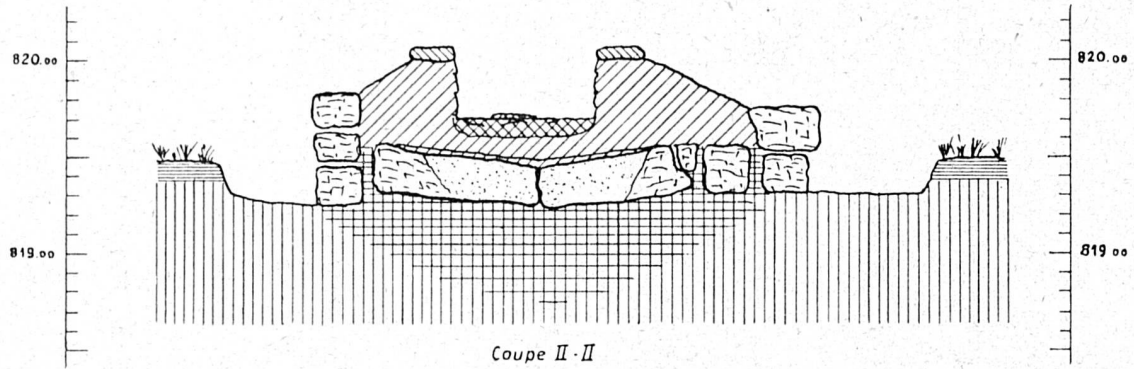
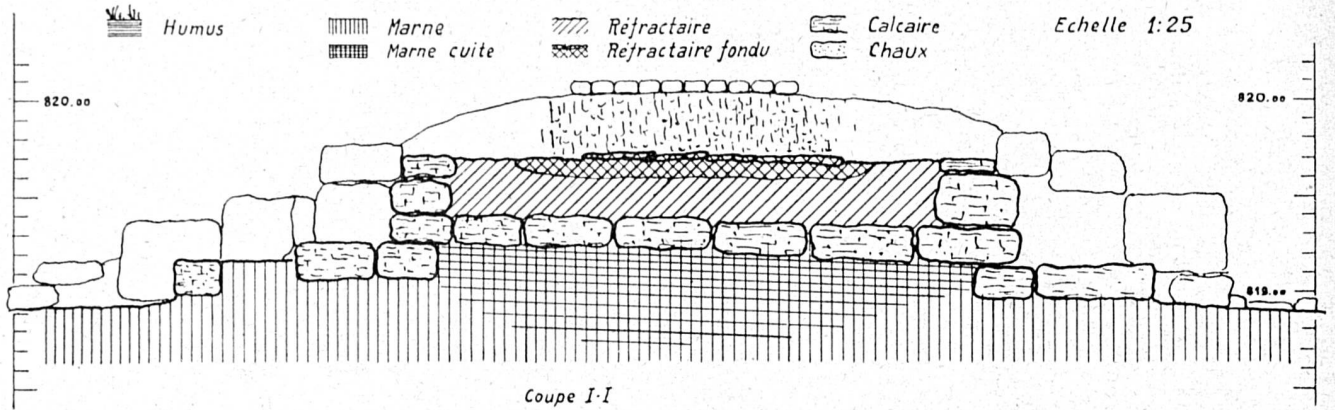
Mais un incendie s'y déclara au début de septembre 1719. On apprend cet accident par une patente pour quêter délivrée par le prince-évêque de Bâle, tous les instruments et matériaux ayant été détruits.

La verrerie est reconstruite entre temps puisque les comptes sont tenus jusqu'en 1728. Dès cette dernière date, les verriers acquittèrent un droit de résidence de 30 livres. Michel Hug livre, le 10 juillet 1728, le verre destiné à la nouvelle église de Courtételle et, en 1732, la verrerie du Chaluet expédie 1200 cibes ou cibles pour les fenêtres de l'église de Movelier.

En 1737 et en 1738, les verriers ne payèrent plus que 13 livres 5 sols pour droit de résidence et l'année suivante, le versement est remplacé par la mention : « Ils sont partis. »

Coupe longitudinale et transversale du four

Cliché ADIJ No 363



Les objets

Les verreries de Court, comme d'ailleurs les autres verreries du Jura, ont fabriqué différents objets, depuis les verres à vitre, disques de verre cerclés de plomb (coquecibe) jusqu'aux bouteilles, gobelets ou verres à boire, verres à pattes pour servir le vin étranger, petits verres à pattes pour les liqueurs, flûtes pour servir le champagne, carafes fortes en forme de poire, burettes pour huile et vinaigre, salières, moutardiers, compotiers, etc. Et que de fois, les verriers de Court n'ont-ils pas présenté « des verres de plusieurs sortes au conseil de la ville de Delémont pour avoir obtenu permission de faire des cendres du bois pourri et renversé » dans les forêts de cette cité !

Conclusion

Ainsi, grâce aux documents déposés dans les archives de l'ancien Evêché de Bâle et surtout, grâce aux fouilles de MM. Frédéric et Walter Neuhommm et Jean-Louis Godet, nous connaissons à présent, dans ses grandes lignes il est vrai, l'histoire des quatre verreries du Chaluet : la première, dite la Vieille Verrerie a été en exploitation de 1658 à 1672 ; la deuxième, dite de la Belle Côte, de 1672 à 1699 ; la troisième, dite Derrière Sairoche, de 1699 à 1714, et la quatrième, dite de la Vieille Couperie ou du fond du Chaluet, de 1714 à 1738. Quand les fouilles seront terminées, une nouvelle page de l'histoire prévôtoise aura été écrite.

André RAIS

La nouvelle centrale de Bellefontaine sur le Doubs en voie d'achèvement

« Tout coule » disait déjà un philosophe grec, non seulement nos rivières et nos fleuves, mais tout passe : notre vie, les choses et les êtres que nous aimons, les témoins du passé.

L'usine au nom évocateur de Bellefontaine et à l'étonnante histoire n'a pu, elle aussi, se soustraire à l'épreuve du temps. Après une cinquantaine d'années d'activité, la petite centrale située sur le Doubs en aval de Saint-Ursanne a dû être entièrement démolie et remplacée de fond en comble.

Au XVI^e siècle déjà, les princes-évêques résidant à Porrentruy possédaient près de Bellefontaine une petite chute qui alimentait une fonderie, transformée plus tard en forge. Cette installation fut rachetée par des particuliers puis, en 1902, par les Forces motrices du Doubs qui en firent une usine électrique destinée à alimenter la ville de Porrentruy et quelques communes avoisinantes. En 1912, ce furent le rachat des installations par les Forces motrices bernoises et la construction d'un réseau de distribution s'étendant sur l'ensemble du territoire de l'Ajoie, avec raccordement de toutes les localités. Depuis lors, la petite usine de Bellefontaine, jour et nuit et année après année, a rempli silencieusement sa tâche. Et bien que très modeste face aux grandes centrales d'aujourd'hui, elle n'en a pas moins déversé inlassablement dans le secteur ses 3 millions de kilowattheures annuels.